

Méningite B au collège Jean Monnet de Broons : l'ARS Bretagne organise la vaccination des élèves et du personnel

Une infection invasive à méningocoque de type B a été diagnostiquée les 17 et 18 décembre 2016 chez deux élèves de 4^e du collège Jean Monnet de Broons. Après une prise en charge hospitalière, ils ont maintenant regagné leur domicile et leur état de santé n'est plus préoccupant.

Après les mesures immédiates mises en œuvre auprès des "sujets contacts" (amis intimes, voisins de classe et membres de la famille vivant sous le même toit), l'ARS Bretagne organise, dans les prochains jours, une campagne de vaccination à destination de tous les élèves et du personnel du collège Jean Monnet de Broons.

Deux mesures majeures : antibiothérapie et vaccination

Le méningocoque est une bactérie très fragile qui se transmet de personne à personne par les gouttelettes de salive, mais ne survit pas dans l'environnement ou sur les objets. Elle peut provoquer des infections graves et notamment la méningite.

Dès qu'elle a eu connaissance des cas d'infection invasive à méningocoque de type B survenus au collège Jean Monnet de Broons, l'ARS Bretagne a immédiatement fait prescrire un traitement antibiotique préventif aux proches de chacun des malades. Il a permis de protéger ces personnes et d'interrompre la transmission de la bactérie.

Le Haut conseil de santé publique (HCSP) recommande une vaccination contre le méningocoque de type B lors de la survenue d'au moins deux cas groupés dans une collectivité dans un délai inférieur ou égal à 4 semaines, ce qui est le cas au collège de Broons. Dans les prochains jours, l'ARS Bretagne va donc proposer une vaccination contre le méningocoque B par le vaccin BEXSERO[®] à toutes les personnes fréquentant le collège Jean Monnet de Broons (élèves et personnel). Pour les enfants mineurs concernés, le consentement parental sera recueilli avant toute vaccination.

Il s'agit ainsi d'éviter la survenue de nouvelles infections dans le collège.

L'ARS Bretagne informe les parents d'élèves et le personnel du collège

L'ARS Bretagne a adressé, jeudi 5 janvier, un courrier d'information à tous les parents d'élèves ainsi qu'au personnel du collège pour les informer de la situation et de la mise en œuvre de la campagne d'information. Les médecins généralistes du secteur ont également été informés.

L'ARS Bretagne a aussi organisé, ce vendredi 6 janvier, une réunion d'information au collège Jean Monnet de Broons, associant les parents d'élèves, le personnel du collège et les médecins généralistes du secteur. En lien avec les médecins de l'Education Nationale, l'ARS Bretagne a ainsi pu répondre aux interrogations suscitées par la mise en œuvre de cette campagne.

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr